

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education artistique et psychomotricité 3			
Ancien Code	PEIM3B82PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3820		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be) Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter et intégrer des pratiques liées à des contenus spécifiques ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	15 h / 1 C
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	10
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Ancien Code	22_PEIM3B82PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3821		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux liens entre les apprentissages et le développement harmonieux du corps. Elle conscientise au "vivre ensemble" et forme les étudiants aux techniques de bien-être.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Découvrir, expérimenter et appliquer des techniques de bien-être et de vivre ensemble en lien avec les apports théoriques.
- Analyser quelques situations problèmes et y apporter des pistes de solution.
- Mettre en place des activités corporelles visant un climat de classe favorable aux apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie et didactique spécifiques aux techniques de bien-être en vue d'une expérimentation en stage
- Mises en situation et application des différentes techniques abordées

Démarches d'apprentissage

- Vécu et analyse d'activités de bien-être
- Recherches personnelles pertinentes

Dispositifs d'aide à la réussite

Le suivi individuel lors de la préparation des stages peut se faire en présentiel et/ou en distanciel

Sources et références

Sebire, A. & Pierotti, C. (2013). Pratiques corporelles de bien-être : mieux apprendre à l'école - mieux gérer sa classe. Eps

Le bien-être à l'école. Cahiers pédagogiques, 575 (Février 2022)

Alix, C. (2019). 140 jeux de relaxation pour l'école et la maison : 3-11 ans. Retz

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents distribués en cours et complétés par une prise de notes personnelles.
- Des compléments d'information peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux cours est requise.

L'évaluation se base sur l'instauration d'un rituel bien-être en classe primaire :

- Elaboration d'un répertoire d'activités de bien-être selon les consignes données en cours.
- Analyse réflexive du rituel mené en classe lors du stage du premier quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Ancien Code	22_PEIM3B82PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3822		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquisition de compétences permettant de mener des activités d'expression musicale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- chants adaptés aux enfants de 5 à 12 ans
- canons, 2 voix
- réalisation de cupsong
- la musique "classique" dans les classes de primaire : que proposer et comment
- méthodologie de l'audition musicale
- organologie

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- ateliers de mise en pratique
- les étudiants seront amenés à produire des activités en rapport avec les matières abordées dans le cadre des stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux disponibles sur moodle
- grilles d'autoévaluation disponibles sur moodle
- consignes des stages disponibles sur moodle
- possibilité de rendez-vous durant les semaines de préparation de stage

Sources et références

- G. Saint-James, F.-X. Coppalle, A. Benchetrit, *Cup of Zik*, éditions Fuzeau (2014)
- P.-G. Verny, *Jazz warm up*, éditions Fuzeau (2016)
- R. Mesplé, *Trois années au concert, 108 musiques pour le cycle 2*, Canopé éditions (2016)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Partitions disponibles sur moodle

Fichiers audios et vidéos disponibles sur moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours de l'année.

Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	70	Trv	30		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Evaluation étalée sur les Q1 et Q2.

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques données.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Ancien Code	22_PEIM3B82PPC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3823		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité des deux années précédentes, le cours d'éducation plastique consiste à parfaire les connaissances et aptitudes artistiques, plastiques et méthodologiques du futur enseignant.

Ce dernier doit être capable de percevoir, (s') exprimer et réagir (...) dans le domaine des arts plastiques, en vue de développer ces compétences chez l'enfant.

C.I.1 : PERCEVOIR, S'APPROPRIER LE LANGAGE ARTISTIQUE, S'EN IMPREGNIER, L'APPRIVOISER POUR PRENDRE CONSCIENCE DE SOI, DES AUTRES ET DU MONDE.

C.I.2 : EXPRIMER, AGIR, UTILISER LE LANGAGE ARTISTIQUE POUR APPLIQUER, REALISER, REPRODUIRE...

C.1.3 : S'EXPRIMER, IMAGINER, EXPERIMENTER, LE LANGAGE PLASTIQUE POUR OSER DIRE ET SE DIRE, ETRE CREATIF.

C.1.4 : REAGIR, COMMUNIQUER, PRESENTER SES PRODUCTIONS, LES ANALYSER ET LES CONFRONTER A CELLES DES AUTRES; RECEVOIR, EXPRIMER DES AVIS, ARGUMENTER, STRUCTURER

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- 7.4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

À l'issue du cours, l'étudiant.e sera capable de :

- Maîtriser les notions nécessaires à la mise en œuvre d'activités plastiques à l'école primaire.
- Intégrer et appliquer les exigences des programmes officiels dans le domaine de l'éducation plastique.

- Concevoir des leçons d'activités plastiques en lien avec d'autres disciplines.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les activités d'apprentissage visent à aider l'étudiant à la réalisation de son portfolio d'activités interdisciplinaires.

Mises en apprentissage variées, seuls et en groupes.

Réalisations plastiques.

Préparation d'activités d'arts plastiques en lien avec d'autres disciplines.

Partage de contenus et de références variées.

Démarches d'apprentissage

Dans la continuité des deux premières années de formation, la méthodologie des arts plastiques se doit d'être active, pratique et concrète. Selon une démarche axée sur la pratique de l'enseignement, chacun se doit de pouvoir trouver la solution la plus adaptée à la demande tout en faisant part de créativité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le contenu est constamment adapté aux acquis de la classe ainsi qu'à l'évolution de chacun.

Sources et références

Références spécifiques communiquées en cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports variés communiqués en cours et via la plateforme ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation formative et continue.

Chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Un travail non remis conduira à l'échec total de celui-ci.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical, stages ou circonstances exceptionnelles) et le travail rattrapé.

Les travaux non remis ou ne répondant pas aux exigences explicitées en cours impliqueront une remise à niveau de ces mêmes travaux en Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).